

Groupe de travail 1 : Production de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mercredi 17 septembre 2025 (09h30 – 13h00 WEST / 10h30 – 14h00 CEST)

NH Imperial Playa, C. Ferreras, N.º1, 35008 Las Palmas de Gran Canaria, Espagne / Zoom

Interprétation en EN, ES, FR

09h30 Mot de bienvenue du Président, Julien Lamothe

09h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (05.05.25)

09h40 Points d'action

- État d'avancement des actions de la dernière réunion - informations

09h45 Obligation de débarquement

- Présentation de l'étude d'appui à l'évaluation de l'obligation de débarquement par Adolfo Merino Buisac (MARE C3)
- Échange de vues

10h15 Organisation commune des marchés

- Présentation de la section sur les organisations de producteurs de l'étude sur l'organisation commune des marchés par Séverine Renault (AND International)
- Échange de vues

10h45 *Pause*

11h00 Comité scientifique, technique et économique de la pêche

- Examen du projet d'avis sur le rapport économique du CSTEP sur le secteur de l'aquaculture de l'UE
- Voie à suivre

12h00 Dialogue sur la mise en œuvre

- Échange de vues sur la compétitivité de la pêche artisanale sur le marché
- Voie à suivre

12h45 Critères de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture

- Mise à jour sur le développement de l'outil de critères de durabilité par Gerd Heinen (MARE A4)
- Échange de vues



12h50 Questions diverses

12h55 Résumé des points d'action

13h00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	Obligation de débarquement	Dans le cadre de l'évaluation en cours de la politique commune de la pêche, la Commission européenne a commandé une étude externe sur l'obligation de débarquement. L'étude a été publiée le 16 juin 2025. Bien que les aspects de la gestion des pêches de l'obligation de débarquement ne relèvent pas de la compétence de la MAC, il existe des aspects liés au marché, tels que les débouchés pour les captures non désirées. Le 18 septembre 2024, la MAC a adopté un avis en la matière.	Présentation de l'étude externe, axée sur les aspects liés au marché (par exemple, les débouchés commerciaux, les infrastructures de transformation, le gaspillage alimentaire), par un représentant de la DG MARE.	- Étude - Avis
Information	Organisation commune des marchés	À la suite du rapport sur le fonctionnement de l'organisation commune des marchés, la DG MARE a commandé une étude externe sur les dispositions relatives aux organisations professionnelles et à l'information des consommateurs. L'étude contribuera à l'évaluation en cours de la politique commune de la pêche.	Présentation de la section sur les organisations de producteurs de l'étude par un membre du consortium de consultants externes.	- Lettre de recommandation - Rapport du CMO - Avis
Considération	Rapport économique sur l'aquaculture	Tous les deux ans, le CSTEP publie le rapport économique sur le secteur de l'aquaculture de l'UE, qui donne un aperçu complet des dernières informations disponibles sur la production, la valeur économique, la structure et les performances concurrentielles du secteur de l'aquaculture aux niveaux national et européen. Un questionnaire visant à recueillir les commentaires des membres a été diffusé du 3 au 17 juillet 2025. Une proposition de projet d'avis, basée sur	Examen d'un projet d'avis conjoint sur le mandat de la prochaine édition du rapport.	- Rapport du CSTEP - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)

		les points de vue des membres du MAC et de l'AAC, a été distribuée le 1er août 2025.		
Information	Dialogue sur la mise en œuvre	En 2025, la Commission européenne a lancé les dialogues sur la mise en œuvre. L'objectif principal est de renforcer et de stimuler la compétitivité européenne en sollicitant les commentaires des parties prenantes afin de faciliter la mise en œuvre des politiques de l'UE et la simplification des règles et des programmes de dépenses de l'UE. Le 24 novembre 2025, le commissaire Kadis tiendra un dialogue de mise en œuvre axé sur la pêche côtière artisanale, auquel participeront quatre représentants des conseils consultatifs. La présidente du MAC y participera. Le Comité exécutif préparera le mandat correspondant, mais l'échange de vues entre les membres du Groupe de travail éclairera les préparatifs.	Échange de vues sur la compétitivité sur le marché, y compris la charge administrative et la simplification, de la pêche côtière artisanale.	- Dialogues sur la mise en œuvre
Information	Critères de durabilité	À la demande de la DG MARE, le STEC a développé des critères et des indicateurs de durabilité pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Le dernier rapport s'est concentré sur trois indicateurs spécifiques à la pêche (impact sur les fonds marins, impact sur les stocks ciblés, impact sur les espèces sensibles), qui seront intégrés dans un outil volontaire. La DG MARE a constitué un groupe chargé de tester le nouvel outil. Un appel à manifestation d'intérêt a été diffusé du 29 novembre au 13 décembre 2024.	Brève mise à jour sur l'élaboration de l'outil de critères de durabilité par un représentant de la DG MARE.	- Rapport du CSTEP - Avis